

**Zeitschrift:** Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

**Herausgeber:** Le messager suisse de France

**Band:** 16 (1970)

**Heft:** 1

**Buchbesprechung:** Littérature

**Autor:** [s.n.]

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# littérature

## Prix littéraires internationaux Charles Veillon pour un roman de langue française, italienne et allemande

Le concours littéraire aux prix internationaux Charles Veillon 1969 (décernés en 1970), dotés de 5 000 FS chacun, est ouvert depuis juin 1969. Les auteurs, de quelque nationalité qu'ils soient, peuvent présenter un ou deux romans en langue française, italienne ou allemande, et demander les conditions de participation ou toutes indications utiles au « Prix Charles Veillon », avenue d'Ouchy 29 C, 1 001 Lausanne (Suisse).

Important : nous nous permettons de vous rappeler l'échéance du 28 février 1970, date limite d'inscription et de participation (voir art. 5 du règlement inclus).

Le jury de langue française est présidé par M. André Chamson, de l'Académie française, le jury de langue italienne par le professeur Reto Roedel, et le jury de langue allemande par le professeur Max Wehrli.

## Les éditions Pharos à Bâle se font un plaisir de vous présenter un livre spécialement beau et rare sur la Suisse d'autan

Jean Dubois (1789-1849), peintre et lithographe genevois, fut un des premiers artistes suisses qui se servit du procédé nouvellement inventé de la lithographie pour l'appliquer à l'édition de livres. Vers le milieu des années

30 du siècle dernier, il fit sortir de sa presse un album contenant 110 reproductions de vues et de costumes suisses. Ce livre compte aujourd'hui parmi les raretés les plus recherchées sur le marché, étant donné que presque tous les exemplaires du tirage original ont été démantibulés, les planches découpées se vendant mieux que les volumes entiers. Grâce aux soins de l'imprimerie Roto-Sadag S.A., de Genève, les illustrations de Jean Dubois sont impeccablement reproduites et peuvent de nouveau ravir les connaisseurs. Pierre Bouffard, directeur du Musée d'Art et d'Histoire de Genève, présente l'artiste genevois dans une charmante introduction, tandis que chaque planche de l'ouvrage est munie d'un texte descriptif du géographe bâlois Eric Schwabe. Mise en pages par Burkard Waltenspül, de Bâle.

## Revues pour enfants

**Cadet roussel** qui paraît deux fois par mois (18 numéros par an), s'adresse aux enfants de 6 à 9 ans. Les jeunes lecteurs y trouvent de merveilleuses histoires, des poèmes, des bricolages, des coloriages, des concours et des jeux.

Le prix d'abonnement, de 7 FS par an, est des plus modiques.

**Le crapaud à lunettes**, hebdomadaire (40 numéros par an) pour enfants de 10 à 16 ans, est tout au long de l'année un agréable compagnon de loisirs. Ses rubriques passionnantes — reportages d'actualité, les sports, interdit aux garçons, bricolages, concours, jeux, découverte de

la nature, la vie des animaux, nouvelles, contes, les timbres, les livres, les disques, les aventures de Pythagore et Cie en bande dessinée, humour, boîte aux lettres, etc... — sont de plus en plus lues en famille.

Le prix d'abonnement, de 18 FS pour un an, est également abordable par toutes les bourses.

## Fondation d'un magazine pour la jeunesse

(A.T.S.) Sous le titre « Focus - le magazine critique de notre époque », un périodique mensuel est sorti des presses le 1<sup>er</sup> octobre, à Zurich. Max Killer en est l'éditeur et le directeur, tandis que Peter Baumann est le rédacteur en chef, et P.-H. Eberhard l'adjoint de ce dernier.

Les responsables ont tenu à donner à cette publication la forme et le style du magazine moderne. Tiré à 10 000 exemplaires, il a 48 pages et coûte 1,70 F. Plusieurs rubriques sont prévues, qui contiennent des prises de position critiques à l'égard de la vie politique et culturelle du pays. Tous les événements importants sont passés au crible et jugés sous un angle critique. Le « Focus », qui fait appel à des écrivains pour certains articles, ne s'apparente à aucun mouvement de jeunesse existant, mais prend position à l'égard de ceux-ci à chaque fois que l'actualité l'exige.

## Un matériel scolaire : les journaux

(A.T.S.) « Presse-Forum », le bulletin d'information du centre

de recherche et de promotion de la presse suisse, que préside M. Pierre Beguin, publie un article dans lequel il relève l'importance que peuvent avoir les journaux pour initier les élèves à une lecture permanente indispensable à la formation de l'opinion publique. Une table ronde a été consacrée au problème de l'utilisation des journaux dans les salles de classe au cours du dernier congrès de l'institut international de la presse.

On y a appris qu'aux Etats-Unis la lecture des journaux en classe a été instituée il y a plus de 10 ans déjà. Actuellement, 67 millions d'exemplaires sont distribués chaque année dans 17 000 écoles. Les trois objectifs essentiels de cette nouvelle méthode sont les suivants : développer l'intérêt des élèves pour ce qui se passe actuellement dans le monde, familiariser les jeunes, futurs citoyens, avec la lecture des journaux, enfin, aider ceux-ci à comprendre le rôle que joue la presse écrite dans une société réellement démocratique.

Au Canada, cette méthode a été introduite il y a six ans. Elle est appliquée à tous les degrés scolaires, de l'école primaire au séminaire universitaire en passant par l'école secondaire.

« Presse-Forum » souligne que des initiatives analogues ont d'ores et déjà été prises en Europe et notamment au Danemark. De part et d'autre de l'Atlantique, ces méthodes nouvelles ont été introduites sur l'initiative des organisations professionnelles de la presse.

« Presse-Forum » conclut en ces termes : « Le centre de recherche et de promotion de la presse suisse étudie en ce moment même le problème. Une solution doit être trouvée au gré de contacts avec les autorités scolaires compétentes et avec les associations pédagogiques. On rendrait un service évident à notre régime de libre opinion en mettant en valeur ce que la presse écrite est seule à pou-

voir procurer : une prise de connaissance réfléchie de l'information, au-delà des images fugaces répandues par les autres techniques modernes. Après tout, on apprend à lire, à écrire et à compter, ainsi que beaucoup d'autres choses. Pourquoi persiste-t-on à admettre que l'on peut pénétrer dans le domaine si complexe et si délicat de l'information sans aucune initiation ? »

### A la découverte des romanciers suisses

(A.T.S.) L'alliance culturelle romande qui, outre ses cahiers cantonaux et d'exploration géographique, humaine, a publié des fascicules sur des peintres, sur des poètes, vient de consacrer 2 cahiers à 18 jeunes romanciers suisses et leurs amis.

Si, selon son but, l'alliance fait porter l'accent sur des écrivains de langue française, qu'elle leur accorde, de loin, la plus large place, elle a pensé qu'il est bon de présenter aussi, en traduction, quelques auteurs significatifs de Suisse alémanique et de Suisse italienne.

Les romanciers, présents dans les 2 cahiers, sont dans l'ordre alphabétique, Peter Bichsel, Janine Buenzod, Jean-Louis Cornuz, Suzanne Deriez, Jean-Claude Fontannet, Philippe Jaccottet, Roger-Louis Junod, Mireille Kuttel, Gerald Lucas, Jean-Pierre Monnier, Giovanni Orelli, Georges Ottino, Olivier Perrelet, Georges Pirouet, Joerg Steiner, Yves Velan, Otto Walter, Yvette Z'graggen.

Cette présentation de romanciers suisses est complétée, dans le premier cahier, par une étude sur le jeune roman alémanique, écrite par Manfred Gsteiger, et dans le second cahier, par une analyse du plaisir du lecteur de romans, par M. Weber-Perret, président de l'alliance.

Chaque texte d'auteur est précédé d'une introduction sur l'ensemble de son œuvre et suivi d'une note biobibliographique. Les 2 cahiers sont, en outre richement illustrés de photographies des romanciers et de reproductions d'artistes suisses.

### Une livre sur la « vieille Lugano »

(A.T.S.) A l'occasion de son cinquantenaire, la « Banca union di credite » de Lugano a confié à M. Oscar Camponovo, ingénieur, et à M. Virgilio Chiesa, préfet, le soin de composer un ouvrage iconographique sur la cité reine du Ceresio. Ce volume, intitulé « Lugano » le bourg, la ville et le « lac », vient de sortir, de presse. Il offre un authentique témoignage sur la Lugano d'antan qui montrait une richesse de charmes que les touristes d'aujourd'hui, hélas ne découvriront plus.

### « Petit livre rouge » : Ne pas jeter l'enfant avec l'eau du bain !

(C.P.S.) La publication, par les soins du Département fédéral de justice et police, du manuel sur la « défense civile » était parfaitement justifiée. D'ailleurs l'ouvrage, tel qu'il est sorti, apporte à tous ceux que cela concerne nombre de renseignements pratiques et utiles tant sur l'organisation détaillée de cette défense que sur ce qui pourrait être le rôle de chacun en la circonstance.

Le « petit livre rouge » a choisi en outre, comme on le sait, de se pencher sur un certain nombre de problèmes de défense nationale. Il a voulu dire qui étaient les ennemis de cette dernière et comment ils agissaient. Là non plus, rien d'inopportunité en théorie, bien au contraire. Un pays qui veut affirmer sa volonté de résistance à l'agression extérieure, et à la subversion intérieure qui en est l'allié, se doit de dénoncer les menées qui font le jeu de cette dernière ou qui pourraient frayer les voies de cette première.

C'est dans la pratique que tout s'est gâté. Voulant clouer au pilori les « mauvais Suisses », les auteurs du « petit livre rouge » ont laissé entendre en des pages fammeuses que ceux-ci se recrutaient surtout parmi les pacifistes ou les partisans du progrès social. Au lieu d'isoler, afin de mieux les confondre, ceux qui se servent des sentiments pacifiques ou du désir de justice sociale pour saper notre

défense, l'ouvrage s'y est pris si maladroitement qu'il a l'air de désigner comme suspects tous ceux qui aiment la paix ou qui ont des idées politiques tant soit peu avancées. Résultat : les « partisans de la paix » et autres militants d'organisations plus ou moins télécommandées sont confondus avec tous les pacifistes de bon aloi ; les agitateurs extrémistes d'un parti étroitement lié à Moscou sont pris pour d'humbles promoteurs d'un monde plus juste pour les salariés, les mal-logés ou les pensionnés AVS. Dans l'un et l'autre cas, le « petit livre rouge » a donc, bien involontairement, fait le jeu de ceux qu'il voulait combattre !

Pour les communistes et leurs compagnons de route des organisations satellites, l'occasion était trop belle pour la laisser passer. Il leur suffit de mêler leurs vociferations aux cris des socialistes et des vrais pacifistes, ceux-là injustement malmenés par le livre en question.

L'erreur tactique commise ne peut être sousestimée. Une occasion inespérée est maintenant fournie aux adversaires de la défense nationale de jeter l'enfant avec l'eau de bain. Car, à cause de pages si malhabilement rédigées, c'est le livre de défense civile tout entier que des collecteurs habiles ramassent ici et là pour le brûler ou le renvoyer à Berne.

Un gâchis qu'il aurait été possible d'éviter !

Relevons encore que le livre sur la défense civile engage la responsabilité collégiale du Conseil fédéral, donc également celle des deux conseillers socialistes. Il ne faut pas oublier ce fait.

### **Les liaisons routières, un problème urgent**

Poursuivant ses efforts en vue liaisons autoroutières entre la France et la Suisse, la Chambre de commerce suisse en France a consacré le n° 3/1969 de sa « Revue économique franco-suisse » aux liaisons routières.

L'acuité et l'ampleur des problèmes qui restent encore à résoudre, à un moment où la gé-

néralisation de l'automobile, plus rapide que la mise en place d'une infrastructure propre à l'accueillir entraîne des revendications pressantes, a tout naturellement confirmé ce choix.

Placées sous le triple impératif des échanges internationaux, du tourisme et de l'unification européenne, les liaisons routières sont donc au cœur des préoccupations des Etats modernes. Comme l'a souligné M. Albin Chalandon, Ministre de l'Équipement et du Logement, dans sa préface, aucun pays ne saurait désormais tenir sa place dans la compétition internationale à défaut d'un bon réseau d'autoroutes, capable d'assurer les liaisons à courte, moyenne et longue distance, et par là même, de devenir un instrument indispensable de développement régional.

Pour répondre aux exigences d'un tel sujet, ce numéro a été conçu comme une étude dont les différents volets ont été confiés aux personnalités responsables, sur le plan national, de la réalisation des programmes routiers et autoroutiers de plusieurs pays européens, dont la France et la Suisse. Leur autorité confère à cette étude un intérêt tout particulier et lui permet de traiter d'une manière très complète, les divers aspects d'une question qui dépasse très largement le cadre national. Après l'analyse et la présentation graphique des réseaux autoroutiers existants ou en cours de réalisation, sont évoqués suc-

cessivement, les projets à plus ou moins long terme, les facteurs et les méthodes qui président au choix de ces projets et de leur tracé, les problèmes techniques et les différentes solutions apportées au problème crucial de leur financement.

(Suite de la page 4)

### **Compte rendu de l'Assemblée générale de l'Amicale suisse des Pyrénées le 23 novembre 1969**

L'Amicale suisse des Pyrénées, a tenu son assemblée générale annuelle, le 23 novembre 1969, sous la présidence d'honneur de M. Haeberlin, le Consul général de Suisse, dans la grande salle de la « Grande Taverne de Strasbourg » qui était agréablement décorée des fanions des 22 cantons.

Le président ouvre la séance, en saluant et souhaitant la bienvenue au Consul général et Mme qui a bien voulu l'accompagner; il remercie tous les membres présents qui ont bien voulu apporter leur témoignage de sympathie à notre nouveau Consul général, ainsi qu'à sa charmante épouse.

Il donne ensuite un compte rendu de la vie de notre colonie, au cours de l'année et rappelle à ses membres que notre Amicale a été fondée dans cette même salle, sous la présidence de notre Consul général, M. Berthod, il y a 10 ans.

Il souligne en passant que notre trésorerie est en bonne santé et félicite le trésorier pour la bonne gestion de ses comptes.

Et comme d'habitude rappelle à ceux qui n'en font pas encore partie, le « Fonds de solidarité ainsi que l'A.V.S. ».

Après un exposé de notre Consul général, la séance est levée. Elle est suivie d'un apéritif d'honneur et d'un excellent repas, au cours duquel régnait une ambiance animée qui se termina à la satisfaction de tous.

**ENTREPRISE GENERALE  
DE PEINTURE**

**FRANCIS MONA**

39, avenue de Seine  
92 - Rueil-Malmaison

Tél : 967-70-13

38, rue François 1<sup>e</sup>  
Paris-8<sup>e</sup>

Tél : ELY 79-16